

4^{ème} année Octobre 2013 – No13, page 1

Editorial

Voici que l'été s'achève laissant derrière lui des souvenirs de baignades salvatrices pour apaiser les brûlures de ce magnifique soleil qui a laissé des corps superbement bronzés. Ce fut en fait un été qui a bien compensé l'épouvantable printemps qui a précédé, mais désormais nous nous dirigeons tout droit vers l'automne et le retour de vacances. C'est la rentrée pour les scolaires de tous niveaux, mais aussi la reprise après cette trêve estivale. Notre association n'échappe pas à la règle et c'est ainsi que nous avons eu notre traditionnel repas de rentrée le vendredi 20 septembre à la MDA à 19 h 30. Nous aurons l'occasion d'aborder le programme de nos manifestations futures.

Précédant ce repas nous avons été présents au Forum des associations le 7 septembre. A cet égard nous remercions les organisateurs d'avoir accepté notre participation à cette manifestation. C'est pour nous, en effet, une ouverture pour un meilleur contact avec des personnes intéressées par les activités du GRH. Bien nous en a pris puisque nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres, Monsieur et Madame Chanay auxquels nous adressons tous nos souhaits de bienvenue.



Rose-Marie enregistrant l'adhésion d'Agnès Chanay

Guy Cuisinaud

**Comptes rendus
des visites et expo-
sitions**

Vie de l'association

**L'Abbé Bergeron
Pages 7 et 8**

Contact

Guy Cuisinaud :
04 78 87 87 88
06 82 90 31 13

guy.cuisinaud@orange.fr

Le site Internet :

[http://www.historique-
charbonnieres.com](http://www.historique-charbonnieres.com)

Email :

[contact@historique-
charbonnieres.com](mailto:contact@historique-charbonnieres.com)

Bureau :

Président : G. Cuisinaud
Vice-président : M. Calard
Secrétaire : P. Cuisinaud
Trésorier : P. Reverchon
Secrétaire adj. : F. Cozette

ISSN 2265-5700

Prix :

Abonnement (4 numé-
ros par an) : 5 €/an
Au numéro : 1,5 €



La Gazette de Cadichon

Forum des Associations, 7 septembre 2013

Plusieurs d'entre nous réclamaient avec vigueur que nous soyons présents au Forum, beaucoup plus qu'au Salon. En effet, notre association ne comporte aucune connotation humanitaire, mais seulement culturelle et nous pouvons éventuellement prendre des inscriptions de personnes intéressées de rejoindre nos rangs. Finalement les organisateurs ont accepté d'accéder à notre demande, ce dont nous les remercions, et nous avons pu mettre un stand à l'entrée du Forum.

Cette action fut tout à fait profitable puisque nous avons recueilli deux nouvelles adhésions, celles de Madame Agnès Chanay et celle de son époux, tous deux largement connus pour leur implication dans la vie associative de la commune. Par ailleurs, le président vient de recevoir d'une personne et de sa fille un courrier électronique, via notre site web :

Lors du forum, avec ma fille, nous avons apprécié de découvrir Charbonnières d'avant par l'intermédiaire des cartes postales et de la richesse de la personne qui était au stand

Nous serions intéressées pour découvrir l'association du groupe de recherches historiques de Charbonnières.

Ainsi que de nous abonner à la GAZETTE DE CADICHON.

Merci de nous faire savoir comment fonctionne l'association (réunions, recherches, découvertes) ainsi que le tarif.

Je ne manquerai pas de prendre contact très rapidement avec ces personnes pour satisfaire leur curiosité et tâcher de les faire entrer dans nos rangs.

A travers les nombreuses discussions que les uns et les autres ont pu avoir avec le public, il s'est dégagé un point important : plusieurs nous ont posé la même question, à savoir : avez-vous une section « généalogie » ? C'est-à-dire, à côté de la recherche historique relative aux documents, aux monuments, serions-nous à même de développer le volet recherche historique sur les individus ? Il faut certainement, tout de suite, mettre un bémol : on peut faire de la recherche généalogique, mais seulement sur des sujets que l'on pourrait qualifier d'historiques (exemple abbé Marsonnat), mais non pas sur tout un chacun ce qui

reste du domaine privé. Michel Violot qui a déjà largement travaillé sur le sujet pourrait peut-être développer ce nouveau volet. La discussion reste ouverte.

Sur cette photo prise par Lydie Violot, on note la représentativité de notre groupe (de gauche à droite, Marianne Cuisinaud, Guy Cuisinaud, président, Lydie Violot, Pierre Paday et Pierre Reverchon, trésorier). Tous les documents présentés sur la table sont de Pierre Paday (cartes postales, photos).





La Gazette de Cadichon

Repas de rentrée



Ce 20 septembre était réellement sous le signe de l'été indien et même si le repas de rentrée était à 19 heures 30, il faisait encore une température des plus agréables. Tandis que le traiteur s'affairait pour rentrer ses divers instruments nécessaires à la mise en place de ses matériels chauffants pendant que son épouse nous dressait une très jolie table, nos convives arrivaient par petits groupes. Contents de se retrouver pour « tailler une bavette » avant de partager ce repas.

Nous avons eu le plaisir de voir notre maire Maurice Fleury venir par-

tager le verre de l'amitié au moment de l'apéritif. A la suite du président qui a fait état de notre satisfaction d'avoir participé au forum, monsieur le maire nous a confortés dans la qualité de notre travail qui aujourd'hui devrait aider la commune alors qu'elle n'est plus classée en station thermale, mais touristique.

Nous pourrions peut-être développer un autre volet de recherches, celui ayant l'orientation de la généalogie, ce qui fait appel à l'individu et non plus à l'histoire et à la géogra-



phie de la commune. Michel Violot pourrait jouer un rôle important dans cette nouvelle voie de recherche car il a déjà un passé de généalogiste important.

Par ailleurs, il faut dire que tous les membres participants ont été très satisfaits de cette soirée et de la qualité du repas qui leur a été servi. C'est donc un encouragement pour une prochaine manifestation.





La Gazette de Cadichon

Exposition à la médiathèque

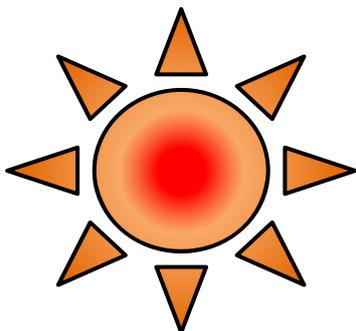


Pour quelques semaines le thème de vitrine à la Médiathèque est sous le signe de la pharmacie.

Nous l'avons ornée avec différents objets de la profession utilisés dans les années antérieures, notamment des pots que le public trouve toujours magnifiquement ornés alors qu'à leur époque de gloire, ils n'étaient bien souvent que de vulgaires moyens de transport que l'on détruisait ensuite comme aujourd'hui un vieil emballage.

Par ailleurs, les deux panneaux grilles placés de part et d'autre ont servi de support pour suspendre des cartons expliquant la nature des objets exposés d'une part et offrant au lecteur des anecdotes sur des types de remèdes utilisés par des personnalités (rois, princes...).

L'exposition est complétée par une petite table placée juste à côté sur laquelle sont disposées quelques brochures destinées au public : des anciens numéros de la Gazette, des flyers donnant nos coordonnées et nos principales activités, quelques plans du parcours pédestre.





La Gazette de Cadichon

Le Tout à l'égout à Charbonnières

(Article paru dans « La Construction lyonnaise No 23, 1^{er} décembre 1910)

Les questions d'assainissement et de salubrité nous intéressent, parce qu'elles sont intimement liées à la construction ; d'autre part, elles doivent attirer notre attention en raison de leur importance et de leur utilité. Depuis longtemps on s'en préoccupe à l'étranger : partout les efforts ont abouti à des résultats probants. Il est, par suite, de notre devoir d'étudier ce qui a été fait à la station balnéaire de Charbonnières, où le tout à l'égout fonctionne depuis quelques mois à la satisfaction des habitants et des visiteurs, après avoir été approuvé par les autorités et encouragé par l'Etat. Encouragement précieux sous la forme d'une subvention de 20 000 francs : un peu plus du tiers de la dépense de premier établissement.

Quoiqu'il soit encore nouveau, le problème a déjà été traité de plusieurs façons différentes, et à chaque façon correspond une solution. De plus, il y a des cas particuliers à envisager. Aussi, le problème du tout à l'égout se pose-t-il, le constructeur est obligé, par un examen approfondi des lieux, de chercher la marche à suivre qui procurera la solution la plus avantageuse, tant au point de vue des frais à éliminer qu'à celui du rendement maximum. De là une certaine originalité dans l'œuvre accomplie, des observations à consigner. C'est ce qui arrive dans le cas présent. M. Bourdeix, l'agent voyer de la Demi-Lune, chargé du travail par la municipalité de Charbonnières, s'inspirant à la fois du milieu, de la densité de l'agglomération et des ressources de la commune, s'est efforcé de produire une œuvre rurale, aux dimensions réduites mais largement suffisantes, peu coûteuse tout en étant solide et durable, en outre fonctionnant sans autre surveillance que celle qui est nécessaire de temps en temps au nettoyage des bassins de décantation, des tuyaux et des filtres.

C'est donc le système séparatif aboutissant à une station d'épuration qui a été adopté, toutefois avec quelques modifications commandées par les besoins. Système séparatif parce que l'évacuation des eaux pluviales se fera dans le ruisseau, comme par le passé, sans inconvénient ; parce que la canalisation de grès céramique, de 0 m. 25 à 0 m. 35 de diamètre, aura une vitesse d'écoulement plus grande et un lavage plus complet ; aussi pas de bouches d'égout malodorantes, seulement des regards de visite tous les 150 mètres, enfin une sérieuse économie. Cependant on trouvera bon d'avoir envoyé dans cette canalisation les eaux pluviales de quelques immeubles, sans obturation hydraulique, pour que le lavage et la ventilation s'opèrent dans les meilleures conditions possibles, celles-ci s'ajoutant à l'eau des réservoirs de chasse qui se trouvent en tête de toutes les conduites.

Le ruisseau ne possédant ni le débit ni la vitesse d'écoulement voulus pour recevoir, sans danger pour le Méridien, les déchets du Casino et du bourg, une épuration s'imposait, de toutes la plus microbicide, c'est-à-dire l'épuration biologique de préférence aux épurations chimiques, physiques ou par le sol.

L'épandage se pratique à Paris, à Berlin, avec le seul inconvénient de coûter cher : par raison d'économie et pour cause d'inutilité, il a été écarté.

Situé en dehors de la commune, la station d'épuration se compose d'un bassin de décantation étanche où se déposent les matières minérales, d'une fosse septique où, les matières organiques se liquéfiant, l'azote albuminoïde se transforme en azote ammoniacal, enfin d'un bassin de chasse qui, par alternances, déverse le liquide sur une filtre percolateur.



La Gazette de Cadichon

Par le séjour en fosse septique les microbes pathogènes, tels que le bacille typhique et le vibron cholérique, sont totalement détruits, et, par les alternances du liquide sur le filtre, les aérobies produisent des nitrates solubles sans encrassement. Alors le ruisseau peut recevoir l'effluent, sans qu'aucune odeur ne se dégage, avec immunité complète pour la pollution des puits et les maladies infectieuses.

Dans l'ensemble comme dans les détails tout concourt à évacuer eaux usées et déchets de la vie, de la façon la moins fâcheuse pour la santé publique, avec une commodité parfaite. Concluons que les choses faciles ne se font pas sans difficulté et que l'excellence des procédés ne s'acquiert qu'au prix de longues et consciencieuses recherches. Certes, ce n'est pas le dernier mot de la science sanitaire, puisqu'elle est perfectible comme toute science expérimentale ; cependant, soit par le choix judicieux des procédés actuellement en usage, soit par leur utilisation et leur appropriation aux données des lieux, un grand pas a été franchi, élargies les limites du progrès, la cause sanitaire effectivement servie.

Les collaborateurs de M. Bourdeix sont la Société d'Épuration et d'Assainissement pour les appareils, MM. Piatte et Sanvoisin, qui ont exécuté la maçonnerie et les terrassements.

A. TUOTIOP.

Fête des Jardiniers

A Charbonnières-les-Bains

(Extrait du journal Le Passetemps et le Parterre réunis du 6 septembre 1903)

La fête des Jardiniers célébrée dimanche dernier, à Charbonnières-les-Bains, a été favorisée par un temps splendide.

Après une messe en musique à laquelle la fanfare de Marcy l'Etoile prêtait son concours, le cortège s'est formé et s'est rendu au Méridien, où un vin d'honneur était offert par M. Girard, maire de Charbonnières, puis il s'est dirigé vers le village dans l'ordre suivant : la fanfare de Marcy l'Etoile ; les membres du bureau de l'Union agricole et horticole de Charbonnières ; la *Bannière fleurie* présentée par MM. Salignat et Pillard ; un *Ecusson* représentant les armoiries de Charbonnières, de M. Pierre Berthier ; le *Brancard de l'Horticulture* très artistiquement fait par MM. Richard, Vial et Pierre Perrin ; le *Brancard de la Culture maraîchère*, par MM. Marin-Bonnet, et Pierre Perrin ; le *Brancard de l'Agriculture*, par MM. Billaud, Bouchet et Brazier ; un *Coussin fleuri* de M. Genthon ; le *Char de l'Agriculture et de l'Horticulture* décoré avec beaucoup de goût par MM. Brevet, Vindry, Ferrière et Fleury Pupier.

Au sommet du char Saint Fiacre, dans une niche de verdure et de fleurs.

Le banquet a eu lieu au restaurant Neptune et des vins d'honneur ont été offerts aux sociétaires par les administrateurs du Casino-Kursaal et du Cercle Moderne.



La Gazette de Cadichon

L'abbé Jean BERGERON (texte de Robert Putigny)

Succédant à l'abbé Berlier en novembre 1902, l'abbé Bergeron assurera pendant 30 ans le plus long ministère de tous les prêtres qui sont passés dans la paroisse depuis 1803, date de sa création. Lorsqu'il la quittera en 1932, son successeur, l'abbé Dubessy, prendra sa suite pendant 30 ans également.

Ainsi, pendant près de 60 ans le pouvoir spirituel a été détenu par deux prêtres seulement tandis que durant la même période deux maires se sont aussi succédé à la tête de la commune : le Dr. Girard de 1886 à 1919 et M. Alexis Brevet de 1919 à 1932.

Quand l'abbé Bergeron arriva à Charbonnières, il découvrit une église complètement rénovée et agrandie qui répondait enfin aux besoins exprimés depuis des décennies par le clergé désolé de ne pouvoir accueillir les milliers de fidèles qui se succédaient durant les six mois de la période des Eaux, satisfaction hélas bien tardive car le thermalisme commençait à donner des signes d'épuisement.

Mais ce qui l'attendait aussi, c'étaient les effets de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat qui mettait sous séquestre tous les biens de l'Eglise. Avant l'inventaire du patrimoine paroissial, de nombreux paroissiens avaient récupéré les dons qui lui avaient été faits à différentes époques pour les soustraire à la mainmise de l'Etat.

La dernière réunion du Conseil Paroissial s'est tenue le 9 décembre 1906. L'apurement des comptes fait apparaître un excédent de recettes de 45 francs et 60 centimes. A la fin de la séance les membres émettent et signent la protestation suivante : "Nous, membres du conseil de fabrique de Charbonnières, protestons avec énergie et indignation contre le dessaisissement de la gestion des biens de l'Eglise de Charbonnières qui nous est imposé contrairement à la volonté de Notre Sainte Mère l'Eglise. Nous déclinons toute responsabilité relativement à la gestion de ces biens dans l'avenir et faisons en toute sincérité profession de fidélité et de dévouement au Souverain Pontife et à Monseigneur l'Evêque."

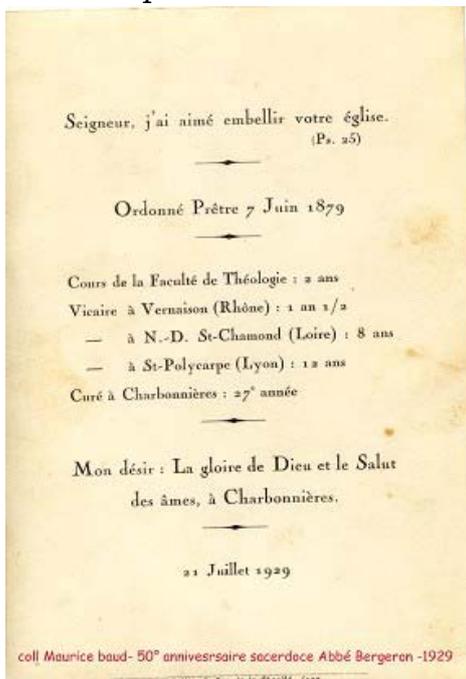
Suivent les signatures : Sainte-Marie Audras, président – Assadas, trésorier – Pontet, secrétaire – Jean Audras – Nové – M. le curé Bergeron.

La première réunion du conseil dit "paroissial" nouvellement constitué en remplacement du conseil de fabrique se tient le 25 août 1907 ; présentés par Monseigneur le Cardinal Couillé et l'abbé Bergeron, ses membres sont les mêmes auxquels vient s'ajouter M. Laurent Renaud. La décision est prise d'assurer l'église et son mobilier contre l'incendie.

En septembre 1913 une bienfaitrice anonyme dote l'église de lustres et d'un harmonium à neuf jeux, le conseil de fabrique la remercie vivement. Dans les années qui suivent l'abbé Bergeron va s'employer à reconstituer le patrimoine paroissial et à meubler l'église. Le 22 août 1922 il informe le conseil de fabrique qu'il a fait don à l'église d'un tableau du XVI^{ème} siècle, peut-être de Jean Snetlink représentant le "Calvaire de Jésus en Croix entre deux larrons".

Au cours de l'année on achètera 10 agenouilloirs et deux nouveaux bancs, ce qui porte leur nombre à 10. La grande porte est restaurée et l'église est maintenant dotée de l'éclairage électrique avec 15 lampes, et la cure avec 23.

En 1922 la municipalité envisage la création d'une route qui joindrait celle de Sain Bel au chemin des Eaux, au





pont de la Bressonnière, son financement en serait assuré par souscription publique à laquelle l'abbé Bergeron participe pour 100 000 francs.

Après l'adoption du projet par le Conseil, le débat s'engage sur la dénomination à donner à cette nouvelle route qui pour le moment est encore appelée "route de la Vallée". Le maire explique aux conseillers que la souscription de 100 000 francs consentie par l'abbé Bergeron implique comme condition que le boulevard à ouvrir porte à perpétuité la dénomination "Avenue Jean Bergeron, curé de Charbonnières".

Il espère que le Conseil entrera dans les vues de Monsieur le curé Bergeron et qu'il voudra bien, par ce témoignage, commémorer la mémoire de ce généreux bienfaiteur de Charbonnières, digne continuateur de l'œuvre de l'un de ses prédécesseurs, M. l'abbé Marsonnat, curé de Tassin et de Charbonnières qui a découvert la source en 1778.

Effectivement, le Conseil Municipal remercie le donateur et décide de donner à perpétuité au boulevard à ouvrir la dénomination suivante : "Avenue Bergeron, curé de Charbonnières". Deux ans plus tard la route est terminée. Le 15 juin 1924 elle est inaugurée, une plaque sur laquelle figure le nom de baptême "Avenue Bergeron, curé de Charbonnières" est posée, un arbre de la Victoire est planté près du pont de la Bressonnière, les festivités sont placées sous la présidence du préfet et la municipalité offre un vin d'honneur.

Le bail de la cure expirant à la fin de 1925, l'abbé Bergeron en demande un autre au nom du Conseil Paroissial, pour douze ans, sans dédite, même en cas de décès ou de départ du présent occupant. Il demande également le maintien de la formule de l'ancien bail, 400 francs et impôts de toute nature au lieu et place de la commune...

Le nouveau bail de douze ans est approuvé par le préfet, faveur personnelle à M. le Curé en raison de son titre de "Bienfaiteur de la commune". Puis cinq nouveaux tableaux viendront orner les murs nus de l'église, deux autres sont prévus pour bientôt. De nouveaux bancs installés portent leur nombre à 12. En 1927 les différents candélabres du maître-autel et des deux chapelles ont été remis à neuf et adaptés au style de l'église. Quatre nouveaux tableaux sont donnés, l'abbé entend marquer ainsi sa 25^{ème} année de cure à Charbonnières.

En octobre 1929 deux acquisitions sont réalisées : une statue de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus d'un mètre cinquante de haut, ivoirée, sur un pied gothique ; elle a été placée contre un pilastre de l'ancienne église ; et une garniture de six chandeliers et une croix en fonte vernie or, du même modèle que celle achetée l'année d'avant pour le maître autel. De plus, en raison d'une forte hausse annoncée pour 1930, M. le curé a commandé une garniture semblable pour l'autel de Saint-Joseph. En octobre 1930, des chandeliers pour cet autel sont achetés. Plusieurs bancs sont commandés pour compléter le mobilier de l'église. Considérant que l'installation de l'église est achevée, M. le curé envisage d'utiliser les ressources futures à la création d'une salle d'œuvre. En mars 1932 le long ministère de l'abbé Bergeron s'achève, l'abbé Dubessy lui succède. En avril de cette même année on déplore la disparition du maire, Alexis Brevet, des élections complémentaires amènent M. Victor Jacob à la mairie, il l'occupera jusqu'à la débâcle de 1940 qui imposera une délégation préfectorale à la commune durant 5 ans ; elle ne cessera qu'à la Libération où, en mai 1945 auront lieu les premières élections d'après-guerre.

L'abbé Dubessy poursuit son ministère, jusqu'en 1961.

Robert Putigny - Août 2004 - Président d'honneur

Journal d'information paraissant tous les quatre mois réalisé par le Groupe de Recherches Historiques de Charbonnières, association Loi 1901, Hôtel Beaulieu, 19 avenue Gal de Gaulle - 69260 Charbonnières. Tél. : 04 78 87 87 88 (Président) Email : contact@historique-charbonnieres.com. Directeur de la publication : G. Cuisinaud. Composition et rédaction : J. Darnand - G. Cuisinaud - M. Cuisinaud. Crédit photos : J. Darnand. Impression : ADIC Charbonnières.